



# Glaire et la Presqu'île

Janvier 2025

Flash-info n° 168 de la Commune de Glaire

Imprimé par nos soins

## Cérémonie des vœux du 17 janvier 2025



Entouré de son conseil municipal, le maire André GODIN, a présenté ses vœux pour l'année 2025 en présence du député conseiller régional Jean-Luc WARSMANN, du président d'Ardenne Métropole Boris RAVIGNON maire de Charleville, du commandant de gendarmerie Sébastien BRUCHE, de Marie-Pierre SOLY, assistante parlementaire représentant le sénateur Marc LAMENIE, du sergent-chef de gendarmerie LEFIN et une centaine de personnes, habitants ou salariés de la zone industrielle de Glaire parmi lesquels Yannick DISCRIT 1er adjoint représentant la ville de SEDAN

Mes chers (-ères) amis (-es) c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons dans notre salle polyvalente à l'occasion des vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2024 comme les précédentes, a été malheureusement marquée par de nombreux conflits à l'international ainsi qu'une instabilité politique pour notre Pays. Ces événements influent sur notre vie locale et accentuent les difficultés que nous devons affronter qu'elles soient d'ordre économique, politique ou encore en rapport avec la santé de chacun d'entre nous.

Durant cette même année, malgré la morosité ambiante, votre municipalité a poursuivi ses efforts d'aménagement et d'entretien de nos trois villages sans négliger les économies d'énergie. La rue de l'ancien Lavoir à Villette est à présent terminée, le montant des travaux s'élève à 406 000 €.

L'aménagement des locaux pour les professionnels de santé est en cours et je signale que nous avons

transféré provisoirement l'activité des kinésithérapeutes dans la première tranche des travaux qui sont à présent terminés afin d'effectuer les modifications nécessaires dans la partie du bâtiment qu'ils occupaient encore en 2024. Sur les 361 000 € prévus à cet effet nous avons réglé à ce jour 121 000 €



En ce qui concerne les travaux d'aménagement, d'entretien, d'isolation et d'amélioration de nos locaux, dont la M.A.M. (Maison des Assistantes Maternelles) nous avons dépensé au cours cette année 2024 : 29 000 €.

Nous avons fait remplacer des équipements hautes pressions par des Leds sur les candélabres notamment rue de Sedan. Huit horloges ont été remplacées par des horloges astronomiques afin de réduire nos consommations en électricité, le coût de ces opérations s'élève à 52 000 €.

(suite page 2)

## Cérémonie des vœux du 17 janvier 2025 (suite)

Nous avons aménagé des allées en raison du nombre croissant de tombes dans le cimetière de Glaire, sans oublier la restauration de notre patrimoine religieux pour une somme de 18 000 €.

Enfin pour l'entretien de nos voiries et dépendances ainsi que l'achat d'illuminations pour les fêtes de fin d'année, le coût s'est élevé à 31 000 €.

Actuellement nous avons perçu 30% des subventions :

Par l'État dans le cadre de la D.E.T.R. concernant la rue de l'ancien lavoir; 18500 €

Par la région pour les locaux à destination des professionnels de santé: 36000 €

A cette occasion, je tiens à remercier l'entreprise TARKETT et son école de pose qui a réalisé le revêtement de la première tranche de ces locaux pour la qualité de leur travail et du matériau mis en œuvre.

En 2025

Nous terminerons l'aménagement des locaux pour les professionnels de santé qui seront ainsi conformes à toutes les normes actuelles dont l'accès pour les personnes handicapées.

A Iges nous avons procédé aux études ainsi que la demande de permis de construire et d'aménager afin de réaliser un terrain d'agrément avec une pergola et sanitaires ce qui nécessitera la démolition du bâtiment actuel devenu vétuste et dangereux.

Un parking sera construit rue Pastorale en substitution de l'actuel accotement herbeux.

Nous relancerons une consultation d'entreprises pour les travaux d'entretien des voies communales et dépendances.

Nous prévoyons également d'installer des caméras supplémentaires pour renforcer la surveillance de notre voirie et espace public.

Si notre trésorerie nous le permet nous poursuivrons le remplacement sur les candélabres des équipements hautes pressions par des Leds. Il en est de même pour la chaudière de la mairie avec la création de deux réseaux pour isoler les logements attenants, ainsi que la construction d'une aire de fitness.

Une fois de plus nous devons procéder à la révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) pour nous mettre en conformité avec toutes les nouvelles directives.

Nous avons également souhaité lancer une étude avec le conseil départemental pour réaménager le quartier de La Tour à Glaire. Cet investissement sera important et pose actuellement des problèmes de sécurité au niveau de l'ancienne brasserie mais le propriétaire actuel ne répond pas à nos différents courriers, dont une proposition de la région pour la résorption des friches.

L'année 2025 comme les précédentes est pleine d'incertitudes mais nous nous devons d'être force de propositions et je rappelle que la commune est le premier maillon de la République. Je souhaite que nos dirigeants nationaux prennent d'avantage en compte les besoins des collectivités locales et leur indépendance en allégeant les contraintes et la complexité de la législation, car la liberté fait partie de la devise de la République Française et permet à chacun de prendre ses responsabilités dans le respect des autres en tant que citoyen.

C'est pourquoi je tiens à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent pour nos collectivités.

Pour conclure, je souhaite pour chacun d'entre vous ainsi que vos familles et amis une excellente année 2025 dans tous les domaines de votre vie. Comme je vous l'ai dit en 2024, nous sommes dans une période transitoire de grands changements mais il faut garder confiance en

l'avenir et nous investir pour le bien de tous (-tes).



Invité à prendre la parole le président d'Ardenne Métropole, Boris RAVIGNON, a dressé le bilan des 10 années d'existence de la communauté d'agglomération.

Pour rappel, « LE MAG », journal d'information de l'EPCI, distribué

avec le « Flash info », présente chaque mois les réalisations structurelles et les services à disposition des habitants d'Ardenne Métropole.



Au cours de son intervention, le député Jean-Luc WARSMANN a rappelé la situation de nombreux Ardennais installés dans des logements mal isolés et parfois inadaptés qui ne parviennent plus à faire face aux factures d'énergie, d'électricité ou de gaz. Face à ces difficultés, les propriétaires, peuvent avoir accès à des aides financières concrètes pour réduire les dépenses d'énergie. Quant aux locataires handicapés par la maladie et/ou des problèmes physiques, il existe des aides qui permettent d'adapter les logements à certaines situations.

Les dispositifs en vigueur aujourd'hui seront peut être moins intéressants demain, d'où l'intérêt pour chacun de les mobiliser au plus vite.. Pour la sécurité et les actes de malveillance, la loi dite loi Warsmann permet aux tribunaux de s'en prendre au portemonnaie des délinquants. Il ne faut pas hésiter à porter plainte et se porter partie civile.

Jean-Luc Warsmann est joignable à sa permanence parlementaire 11 rue Carnot à Sedan Tél: 0324271337

A la maison de la région 22 Av Georges Corneau Charleville-Mézières Tel: 0326708630

Par mail: jean-luc.warsmann@assemblée-nationale.fr

## Etat civil communal 2024



FAURE Nicolas et CORNET Pauline, le 11/05/2024  
TATINCLAUX Christophe et HULAIN Laura, le 11/05/2024  
JUNG Segwon et DETANTE Caroline, le 24/08/2024  
MÉTENS Anthony et LENOBLE Meg- Anne, le 14/09/2024



SLOMIAN Liam, né le 26/01/2024



VOTION Maddie née le 13/04/2024

PLIHON SEMIGLAZOFF Malo, né le 19/09/2024



GOFFETTE veuve PAULUS Odette, le 02/01/2024, EHPAD  
DESSOMME veuve GILMER Liliane, le 20 /01/2024, EHPAD  
VEYRAT veuve BERTHOLET Thérèse, le 22/01/2024, EHPAD  
DUREY veuve DELVAUX Monique, le 25/01/2024, EHPAD  
HÉLUIN Christianne, le 25/01/2024, EHPAD  
CUGNOT veuve RONFLETTE Yvette, le 30/01/2024, EHPAD  
VIVIANI Serge, le 31/01/2024, EHPAD  
MARTINET veuve COLIGNON Léone, le 14/03/2024, EHPAD  
LIMONIER veuve PONCELET Jeanny, le 16/05/2024, EHPAD  
MICHEL veuve HANUS Lucette, le 07/06/2024, EHPAD  
MÉCHIN Suzanne, le 25/06/2024, EHPAD  
LEPAGE veuve FUSELIER Bernadette, le 24/08/2024, EHPAD  
VANDENABÉELE Raymonde, le 04/10/2024, EHPAD  
VALTIER Jacky, le 11/10/2024, EHPAD  
RUPPÉ veuve BRUNEAUX Suzanne, le 06/12/2024  
NINNIN Jean Philippe, le 16/12/24, EHPAD  
LAROCHÉ veuve LAILLIER Monique, le 24/12/2024, EHPAD

### TRANSCRIPTION DE DECES :

BREDA Irène, le 04/01/2024, EHPAD  
ACQUAIRE Joël, le 27/02/2024  
CHENET Henriette, le 17/03/2024, EHPAD  
WÉRY veuve DUSSART Fernande, le 16/04/2024  
VILLANI veuve CONTESSA Anna, le 16/04/2024  
MAIGROT Julie, le 23/04/2024  
PEX Paul, le 03/05/2024, EHPAD  
SIBOROWSKI François, le 09/06/2024  
BUGNET Jacques, le 29/06/2024  
DASNOIS Bernard, le 09/07/2024  
HAUDECOEUR veuve BLANCHARD Ginette, le 23/07/2024, EHPAD  
NONNON veuve VIGOURT Rosina, le 31/07/2024, EHPAD  
PERARD Jean- Philippe, le 16/08/2024, EHPAD  
GEORGES Michel, le 05/09/2024  
REMY épouse DETANTE Brigitte, le 06/09/2024  
BLANPAIN Gérard, le 07/09/2024, EHPAD  
CARDENNE Aimé, le 08/09/2024, EHPAD  
MAZIERS Antoine, le 14/09/2024  
LALLEMENT André, le 24/10/2024, EHPAD  
COLLIGNON veuve BLAISE Suzanne, le 29/11/2024  
BIGORGNE veuve WILLIEME Janine, le 18/12/2024, EHPAD



## Enseignantes et élèves préparent la fin de l'année scolaire



Depuis plusieurs années, élèves et professeurs des écoles mettent un soin particulier dans la préparation du marché de Noël. Le spectacle présenté aux familles, a rassemblé de nombreux parents et amis invités à acheter les décorations. Les bénéfices de l'opération ont permis de grossir la cagnotte destinée au voyage scolaire de fin d'année.



## Vacances scolaires 2025-2026

Dans moins de six mois beaucoup de famille prépareront le départ des grandes vacances. D'autres devront mettre en place une organisation pour assurer le changement d'établissement scolaire ou la garde des plus petits pendant les heures de travail des parents. Le tableau des vacances 2025-2026 peut être une aide à cette préparation.

|   | Zone A   | Zone B                                    | Zone C                                    |
|---|--|---|---|
| <b>Zone A</b><br>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.                                |  |   |   |
| <b>Zone B</b><br>Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg. |  |   |   |
| <b>Zone C</b><br>Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.   |  |   |   |
| <b>Rentrée des élèves</b>   | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025               | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025      | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025      |
| <b>Vacances de la Toussaint</b>   | Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025      |   |   |
| <b>Vacances de Noël</b>   | Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 |   |   |
| <b>Vacances d'hiver</b>   | Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026       | Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026 | Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026 |
| <b>Vacances de printemps</b>  | Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026           | Du samedi 11 avril au mardi 27 avril 2026 | Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026    |
| <b>Vacances d'été</b>   | Samedi 4 juillet 2026                              |   |   |

## Communiqué de la SNCF



Le passage à niveau n°3 rue de Bellevue sera fermé du 17 au 21/02/2025 en raison de travaux

## Brocante des échantons

Après le départ de son président, Frédéric Gilleron, qui a encouragé les adhérents à poursuivre l'activité, plusieurs volontaires ont informé par courriel les membres de l'association de leur intention de reprendre le flambeau en organisant prochainement une Assemblée Générale extraordinaire pour l'installation d'un nouveau bureau.

**D'ores et déjà, la brocante annuelle est maintenue et se déroulera le dimanche 23 février 2025 dans le hall des sports de Glaire**

## Brocante du Tennis Club

Elle aura lieu le 16 mars 2025 dans le hall des sports rue Pierre Lavoisier à Glaire

**Glaire en Infos sur : [www.mairie-glaire.fr](http://www.mairie-glaire.fr)**

**Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : [glaire@orange.fr](mailto:glaire@orange.fr)**